



Formation : "La confirmation en 19 questions"

Fiche n° 13

Faut-il un parrain et une marraine ?

C'est le parrain ou la marraine de confirmation qui présente le confirmand à l'évêque.

Oui ! car c'est elle (ou lui) qui présente le confirmand(e) à l'évêque. Un parrain ou une marraine de confirmation s'engagent à aider le confirmand(e) à découvrir le Christ et doivent être eux-mêmes confirmés. Il est nécessaire qu'il soit catholique, qu'il ait reçu les trois sacrements de l'initiation chrétien (baptême, confirmation, eucharistie), d'avoir la maturité qui convient, d'être âgé de 16 ans minimum et de vivre en cohérence avec sa foi catholique.



Pour Partager entre animateurs